

Une Métropole

EN ACTION

pour ses collèves



MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com

QUE FAIT LA MÉTROPOLE DE LYON POUR LES COLLÈGES ?

↓ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS



↓ CONSTRUCTION DE NOUVEAUX
COLLÈGES, RÉHABILITATION,
EXTENSION ET MAINTENANCE
DES COLLÈGES



COLLÈGE

↓ BUDGET DE FONCTIONNEMENT
ET GESTION DES AGENTS



↓ ACCOMPAGNEMENT
DES ÉLÈVES
EN SITUATION
DE HANDICAP (1)



↓ SÉCURITÉ
AUX ABORDS
DES COLLÈGES



↑ VÉGÉTALISATION
ET DÉSIMPÉRMÉABILISATION
DES COURS DES COLLÈGES



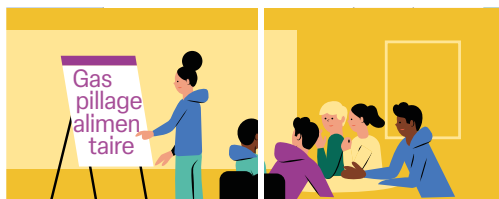
← GESTION DE
LA CARTE SCOLAIRE
POUR FAVORISER
LA MIXITÉ SOCIALE

↓ ÉQUIPEMENT MOBILIER
ÉQUIPEMENT ET SERVICES NUMÉRIQUES

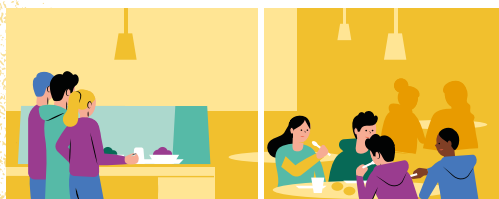


↓ LOCATION
D'INSTALLATIONS
SPORTIVES

↓ ACTIONS ÉDUCATIVES :
70 DISPOSITIFS ÉCOCITOYENS
ET SOLIDAIRES (2)



↓ GESTION DES CANTINES



→ FINANCEMENT
DE VOYAGES, SORTIES
CULTURELLES
ET DEVOIR DE MÉMOIRE



(1) Accessibilité des bâtiments, prise en charge du transport, dispositifs ULIS...

(2) Budget participatif, classes culturelles numériques, Comet Jeunes...



**Chers collégiennes et collégiens,
Chers parents,
Chers membres de la communauté éducative,**

L'avenir se dessine grâce à la jeunesse qui compose notre territoire. Le collège est une période importante pour se construire et l'environnement d'apprentissage doit permettre de grandir sereinement. La Métropole de Lyon investit plus de 300 millions d'euros pour offrir un cadre de vie adapté pour les élèves, par des rénovations, la végétalisation ou encore par l'accès à une cantine de qualité pour toutes et tous. Nous travaillons pour atteindre 100 % des produits issus de l'agriculture biologique et 50 % de produits locaux, tout en restant accessible avec une tarification juste. Les prix des repas n'ont pas augmenté pour 70 % des familles avec la mise en place de la nouvelle tarification.

Je suis convaincu que notre jeunesse est pleine de potentiel et capable du meilleur si nous lui donnons toutes les chances de réussir. C'est pour cela que j'ai souhaité renforcer le soutien à des actions éducatives portées par les enseignantes et enseignants : parcours mémoire, engagement dans les solidarités locales et internationales, lutte contre les discriminations, transition écologique. Nous avons également mis en place le budget participatif, qui laisse l'initiative aux élèves pour construire des projets qui leur correspondent.

Ces quelques pages vous permettront de découvrir la diversité des actions engagées, les élus métropolitains présents dans les conseils d'administration de chaque collège se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous.

Bruno BERNARD,
Président de la Métropole de Lyon



1

**La Métropole
de Lyon
agit pour permettre
aux élèves**

D'APPRENDRE

**dans les meilleures
conditions**



Évoluer dans un cadre de vie plus confortable

Une des compétences principales de la Métropole de Lyon en faveur des collèges est la construction de nouveaux établissements. L'objectif est de garantir à chaque collégienne et collégien une place dans un établissement proche de chez lui et facilement accessible.

Pour cela, une politique complexe de création, d'agrandissement et de restructuration d'établissements est menée afin de s'adapter en permanence aux évolutions du nombre d'élèves.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX COLLÈGES

Pour répondre à l'augmentation des effectifs et favoriser la réussite scolaire, de nouveaux établissements sont construits sur le territoire :

- **Collèges Simone Veil** à Saint-Priest
Gisèle Halimi à Lyon 7
> Ouverts en septembre 2021
- **Collège Chabroux** à Villeurbanne
> Ouvert en septembre 2022



5
nouveaux
collèges
construits
entre 2021
et 2027

Deux nouveaux collèges sont en cours de construction, intégrant des exigences renforcées en matière de maîtrise des énergies, de restauration scolaire et de fonctionnalités adaptées aux nouveaux apprentissages :

- **Le nouveau collège Katia Krafft** de Vénissieux/Saint-Fons pour un montant de 37,2 M€ en réponse au dynamisme urbain particulièrement fort sur la commune de Vénissieux et l'évolution persistante de sa démographie scolaire.
> Rentrée prévue : septembre 2025
- **Le nouveau collège à Albigny-sur-Saône** sur le territoire du Val de Saône en fort développement urbain, destiné à rééquilibrer les effectifs des collèges du secteur (Jean Renoir à Neuville et Jean de Tournes à Fontaines).
> Rentrée prévue : septembre 2027

RESTRUCTURATIONS

Convaincue que les conditions de la réussite scolaire dépendent des conditions matérielles dans lesquelles s'effectuent les parcours scolaires, la Métropole de Lyon prend également en charge la restructuration de certains collèges vieillissants.

Inauguration du Collège Émile Malfroy avec Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon, Jérôme Bourne-Branche, directeur académique, Véronique Moreira, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'éducation, la culture, le patrimoine et le sport, Xavier Odo, maire de Grigny, la principale du collège et des collégiens.

Exemples :

- **Collège Jean-Jacques Rousseau**
à Tassin-la-Demi-Lune
Restructuration des bâtiments
> *Rentrée de septembre 2022*
et fin 2023 pour les espaces extérieurs
- **Collège Jean de Tournes**
à Fontaines-sur-Saône
Restructuration et extension, incluant une nouvelle cantine
> *Bâtiments achevés fin 2023*
et début 2024 pour les espaces extérieurs

D'autres collèges sont également en cours de restructuration, comme le **Collège Alain** à Saint-Fons.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Dans un souci constant de réduction des dépenses énergétiques, **plusieurs collèges du territoire bénéficient d'une rénovation énergétique.**

Les bâtiments identifiés comme les plus énergivores voient leur rénovation énergétique programmée via :

- l'isolation des toits et des murs,
- la pose de panneaux photovoltaïques,
- le remplacement des fenêtres et des volets,
- l'installation d'éclairage LED,
- l'amélioration du système de chauffage (raccordement au réseau de chauffage urbain afin de diminuer l'utilisation des énergies fossiles pour certains établissements).

6 collèges sont en cours de rénovation énergétique

**BORIS VIAN À SAINT-PRIEST,
FRÉDÉRIC MISTRAL À FEYZIN,
DAISY GEORGES MARTIN À IRIGNY,
LAMARTINE À VILLEURBANNE,
JEAN DE VERRAZANE À LYON 9^E,
ET PROFESSEUR D'ARGENT À LYON 3^E
(LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EST
EN COURS D'ÉTUDE POUR D'AUTRES
COLLÈGES).**



VÉGÉTALISATION AUX ABORDS DES COLLÈGES

La Métropole de Lyon agit pour végétaliser et désimperméabiliser les cours des collèges.

L'objectif :

- limiter les îlots de chaleur urbains,
- désimperméabiliser les sols et favoriser l'infiltration des eaux pluviales,
- améliorer le confort et la qualité des espaces (ombrage, fraîcheur, lieux de détente...).

Depuis 2021, 6 établissements ont été concernés par des projets de végétalisation pour un budget de 1,5 M€ :

- **Lamartine** à Villeurbanne,
- **Casarès** à Rillieux-la-Pape,
- **Dufy** à Lyon 3,
- **Olivier de Serres** à Meyzieu,
- **Pagnol** à Pierre-Bénite,
- **Paul Vallon** à Givors.

D'ici 2027, 9 collèges de plus bénéficieront de ce type de travaux, dont prioritairement :

- **Longchambon** à Lyon 8,
- **Colette** à Saint-Priest,
- **Valdo** à Vaulx-en-Velin,
- **Rameau** à Champagne-au-Mont-d'Or.



Collège Pagnol
à Pierre-Bénite
AVANT

APRÈS



Une rénovation
énergétique qui
s'achèvera à la
rentrée 2025 avec un
objectif de réduction
des consommations
d'énergie finale d'au
moins 45 % pour un
montant de 6,6 M€.



MAIS AUSSI

14 M€

PAR AN CONSACRÉS PAR LA MÉTROPOLE
DE LYON AUX MISES AUX NORMES
RÉGLEMENTAIRES, L'ENTRETIEN
ET L'AMÉLIORATION DU BÂTI
ET DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE/
VENTILATION

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES ET GESTION DES AGENTS

La Métropole de Lyon finance **le fonctionnement quotidien des 82 collèges publics du territoire** (achat de fournitures, règlement des consommations d'énergie...) ainsi que leurs projets via **une dotation de fonctionnement**. Les établissements gèrent ensuite leur budget de façon autonome, **une dotation majorée** étant prévue pour les collèges en REP/REP+ et pour les SEGPA.

Elle finance également :

- les dispositifs particuliers (ULIS pour les élèves porteurs de handicap, atelier-relais, UPE2A pour les élèves non francophones récemment arrivés en France...),
- les classes à horaires aménagés,
- les salaires des agents d'entretien, de maintenance, d'accueil et de restauration,
- la maintenance des collèges publics (environ 3 M€ /an).

13 M€

de dotation de fonctionnement

VERSÉS AUX COLLÈGES
PUBLICS POUR 2024



Bénéficiaire de matériel de qualité pour favoriser les apprentissages

ÉQUIPEMENT MOBILIER

Des équipements nécessaires au bon fonctionnement **des établissements du territoire sont également fournis** : mobilier scolaire, administratif et matériel pour les matières spécialisées (sciences, arts plastiques, EPS...).



Mobilier du collège Alice Guy



LOCATIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES

La pratique sportive est essentielle au collège pour la santé des élèves. Comme la majorité des collèges ne disposent pas d'installations sportives, les élèves doivent utiliser des installations extérieures (piscines, gymnases...).

4,8 M€

FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE DE LYON POUR LES HEURES D'UTILISATION DE CES INSTALLATIONS SPORTIVES AINSI QUE LE COÛT DES DÉPLACEMENTS EN CAR POUR S'Y RENDRE (ENVIRON 800 000 €).

ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

Afin d'équiper tous les collèges de façon équitable avec du matériel fiable et moderne, **la Métropole de Lyon s'engage à hauteur de 15,4 M€** sur le mandat 2020- 2026 pour :

1

Fournir et maintenir des infrastructures stables (connexion au Très Haut Débit, téléphonie fixe, performance de l'ENT laclasse.com...)

2

Fournir et maintenir à niveau l'ensemble des équipements numériques des collèges (11 000 ordinateurs, 5 000 tablettes, 3 300 vidéoprojecteurs, 350 imprimantes, 200 bornes WiFi...)

3

Permettre le développement de nouvelles pratiques numériques à destination des élèves à besoins particuliers (ULIS, SEGPA, classe relais-dispositif Tremplin...)

FOCUS : LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

La Métropole de Lyon a conçu et développé l'Espace Numérique de Travail « laclasse.com ». Dédiée aux élèves, aux parents et aux enseignants des collèges et des écoles du territoire, **cette plateforme rassemble au même endroit tous les outils numériques pour la communication au sein des établissements, l'enseignement, le travail collaboratif et l'organisation de la vie scolaire.**

Parfaitement sécurisé, cet espace en ligne permet de :

- **communiquer avec les enseignants grâce aux mails, consulter les blogs du collège** pour suivre les actualités, les voyages de classes, les photos des activités scolaires,
- **travailler et apprendre** grâce à des espaces de stockage de documents, l'accès à des ressources pédagogiques et la possibilité pour les élèves de collaborer en direct, etc.,
- **suivre la scolarité et accéder aux emplois du temps et aux devoirs.**



Plateforme en ligne pour les élèves, les parents et les enseignants

DES COLLÈGES
ET DES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Venir étudier en toute sérénité

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES COLLÈGES

La sécurité des usagers est un sujet majeur.

DANS L'ENCEINTE DES ÉTABLISSEMENTS (PORTAILS / ENTRÉE)

- **Un contrôle strict des accès** est effectué par le personnel de la vie scolaire aux heures principales et par le personnel d'accueil le reste de la journée.
- **Une zone tampon** appelée sas est progressivement mise en œuvre sur les collèges. Elle est dimensionnée et organisée pour limiter tous risques inhérents à la voirie publique.
- Les collèges sont **fermés par des clôtures adaptées** à l'environnement immédiat du site et à la réglementation urbanistique.

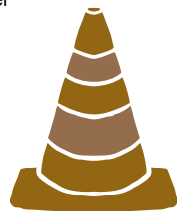
Enfin, les établissements sont dotés d'équipements techniques assurant la sécurité :

- **centrale SSI** (système de sécurité incendie),
- **alarme PPMS** (plan particulier de mise en sûreté des personnes) avec une sonnerie unique pour le risque majeur et pour le risque attentat-intrusion,
- **vidéoprotection** (si le collège le demande).



AUX ABORDS DES COLLÈGES (TROTTOIRS/PARVIS)

- **Aménagements ponctuels et rapides** assurant la sécurité routière et l'apaisement à la circulation (mise en place de ralentisseurs, de plateaux, traversée piétonne...),
- **Actions plus globales à l'échelle de la rue** permettant d'améliorer et de mieux sécuriser les cheminements des élèves.



Bénéficiaire d'une alimentation saine et accessible dans les cantines

La Métropole de Lyon est responsable de l'organisation de la cantine dans les collèges de son territoire.

Son rôle ne s'arrête pas au contenu des assiettes mais aussi à limiter le gaspillage alimentaire, réduire l'usage du plastique et sensibiliser le goût des jeunes convives à des repas plus sains (Semaine du Goût, MIAM Festival...).

26 000
demi-pensionnaires

FRÉQUENTENT LES CANTINES,
CE QUI REPRÉSENTE PRESQUE
3 MILLIONS DE REPAS PAR AN.

66 collèges sur 82
possèdent
une cantine.

UNE ATTENTION PORTÉE À LA QUALITÉ DES REPAS

L'engagement pour une alimentation durable se traduit par :

- **des produits frais et bruts**, cuisinés sur place pour garantir une bonne qualité nutritionnelle et lutter contre l'ultra transformé,
- **des produits issus de l'agriculture biologique** (environ 30 % des achats) et fournis en grande majorité par des producteurs locaux,
- **des alternatives végétariennes** pour manger moins de viande et préserver l'environnement,
- **une variété de choix**, avec des menus qui changent souvent, pour découvrir de nouvelles saveurs.

L'objectif est d'encourager l'adoption de pratiques alimentaires saines et équilibrées pour la santé et le bien-être des collégiennes et collégiens.



100 %
de produits bio

50 %
de produits
locaux

LA MÉTROPOLE DE LYON S'EST
FIXÉE DES OBJECTIFS D'ICI À
2026 PLUS AMBITIEUX QUE
LA LOI POUR FAIRE PROGRESSER
LA QUALITÉ DES REPAS.



UNE RÉGIE AGRICOLE POUR LES CANTINES

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la Métropole de Lyon crée une régie agricole. Son rôle sera de **produire au plus près des collèges** des fruits et légumes sains et de qualité pour les cantines.

UNE TARIFICATION ADAPTÉE

La Métropole s'engage pour que tous les jeunes puissent manger le midi à la cantine :

- Les enfants des familles les plus modestes **bénéficient d'un repas à 1 euro.**
- Malgré la hausse des prix liée à l'inflation, les **tarifs sont maintenus** pour 72 % des familles grâce à une participation financière supplémentaire de la Métropole de Lyon.



2

La Métropole
de Lyon
s'investit pour

FORMER

les citoyens de demain



Favoriser l'investissement des jeunes dans la société

LA POLITIQUE DE LA MÉTROPOLE DE LYON EN MATIÈRE D'ACTIONS ÉDUCATIVES

La Métropole de Lyon ambitionne d'offrir aux élèves **des projets aux valeurs éthiques fortes**, permettant d'éveiller leur conscience citoyenne.

Sur le portail en ligne actionsecocitoyennes.laclassed.com, **plus de 70 dispositifs solidaires et écocitoyens sont proposés** afin de favoriser la formation et l'épanouissement des citoyennes et citoyens de demain. Pour chaque projet, les professeurs et leurs classes sont accompagnés **via la mise en relation avec des partenaires et le financement des actions.**



Balades urbaines mémorielles ou voyage mémoire, budget participatif, classes culturelles numériques, classes eau, sports au collège... les dispositifs sont nombreux pour satisfaire toutes les envies et les curiosités.

Des projets sur mesure peuvent également être montés, accompagnés et financés.

166 projets de 62 collèges

SOUTENUS EN 2023/24
POUR UN MONTANT TOTAL DE
286 000 € (DONT 67 % POUR
LES COLLÈGES REP+).



Prise de parole

LE BUDGET PARTICIPATIF DES COLLÈGES

La Métropole de Lyon donne la parole aux élèves, de manière collaborative et participative, afin qu'ils s'impliquent dans des projets pour leur collège.

1 M€ de budget

**AVEC JUSQU'À 40 000 € MOBILISABLES
PAR ÉTABLISSEMENT POUR IMAGINER
UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DES
ESPACES INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS.**

Après une phase d'expérimentation avec 3 collèges en 2022, un nouvel appel à projets a été lancé en 2023. Les 16 collèges désignés lauréats verront leurs projets se réaliser courant 2024 : foyers, salles d'études, locaux ULIS (à destination des élèves avec handicap), cours de récréation... De nouveaux mobiliers confortables et conviviaux apporteront bien-être et détente dans les espaces choisis par les collégiennes et collégiens.

LES CLASSES CULTURELLES NUMÉRIQUES

Ce dispositif vise à promouvoir les outils et la culture numériques à l'école. Chaque année, il permet à plus de 1 500 élèves d'exprimer leur créativité et de renforcer leur ouverture sur le monde.



Mobiliers flexibles dans la salle d'étude du collège Valdo (Vaulx-en-Velin) financés grâce au budget participatif



**Un nouvel appel à projets
a été lancé en 2024 : 27
collèges ont déjà remis une
lettre d'intention mi-avril.**



Comment ?

En favorisant les échanges avec des invités professionnels de prestige - auteurs primés, chercheurs reconnus, acteurs de l'économie ou du développement durable en résidence -, que ce soit en ligne sur « laclasse.com » ou en classe.



40 jeunes élus

(REPRÉSENTANT COLLÈGES PUBLICS
ET PRIVÉS) TRAVAILLENT EN COMMISSIONS
THÉMATIQUES. LA DURÉE DU MANDAT
EST DE 2 ANS, JUSQU'À LA FIN DE 3^{ÈME}.

LE COMET JEUNES

Le Conseil métropolitain des jeunes rassemble des collégiennes et collégiens issus de plusieurs établissements du territoire. Élus par leurs pairs pour discuter et travailler sur des projets citoyens, ces élèves ont ainsi l'opportunité de :

- participer à la vie de la Métropole de Lyon et de leur collège,
- renforcer leur conscience citoyenne,
- découvrir le monde de la politique.

Élus COMET
2023-2025



Encourager l'ouverture sur le monde

FINANCEMENT DE PROJETS CULTURELS

La Métropole apporte une aide financière à hauteur de 170 000 € par an pour les sorties pédagogiques : musée, théâtre, ferme éducative, espace naturel, etc. Les transports en commun (TCL) sont également gratuits pour les élèves et leurs accompagnants dans le cadre des sorties scolaires.



Visite du Parlement européen dans le cadre du voyage mémoire de mars 2024

FOCUS LES PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Rencontre avec des oeuvres et des artistes, accessibilité à la pratique artistique, appropriation des savoirs... **l'objectif de ces projets est de permettre à chaque collégienne et collégien de vivre une expérience artistique et de développer son esprit critique.**

Des exemples pour l'année 22/23 ?

13 200 élèves ont été accompagnés au cinéma et 4 200 élèves ont participé à la Fête du livre de Bron. Au sein des collèges prioritaires, la Métropole de Lyon finance également des classes artistiques.



Prix Summer des collégiennes et collégiens animé par la Fête du livre de Bron...

DEVOIR DE MÉMOIRE

Pour montrer la diversité des mémoires à valoriser et à transmettre, des actions mémorielles sont financées.

Celles-ci s'articulent autour d'un Parcours Mémoire composé :

- de projets mémoire en collège,
- de conférences thématiques,
- d'une visite de la Maison d'Izieu (où 44 enfants juifs furent déportés),
- d'un ciné-débat,
- d'un voyage mémoire au camp de concentration de Struthof Natzwiller en Alsace et au Parlement européen de Strasbourg.

En 2024, 120 élèves ont bénéficié de ce parcours.

VOYAGES À L'ÉTRANGER

La Métropole de Lyon **apporte une participation financière**, quels que soient le nombre de voyages ou la destination, **à hauteur de 260 000 € par an.**

La plupart des voyages ont lieu au sein de l'Union européenne.

3

**La Métropole
de Lyon
garantit**

UN ACCÈS

QUALITATIF

à l'éducation pour tous



Des collèges accueillants et accessibles pour les élèves en situation de handicap

DISPOSITIFS ULIS

Dans chaque programme de construction, **une salle ULIS est systématiquement intégrée** afin d'accueillir jusqu'à 13 élèves. L'espace est équipé avec des mobiliers et du matériel numérique favorisant le bien-être et l'apprentissage des élèves. Ce dispositif est également développé dans les collèges existants.

57 dispositifs ULIS

DANS LES COLLÈGES MÉTROPOLITAINS

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Métropole de Lyon **s'engage pour rendre accessible les collèges publics à toutes les personnes à mobilité réduite** : application des normes en vigueur dans les nouvelles constructions ou restructurations, et planification des travaux d'accessibilité dans les établissements existants.

TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

La Métropole de Lyon **prend en charge le transport scolaire des élèves en situation de handicap pour les trajets domicile – établissement scolaire**. Cela concerne plus de **1 500 élèves métropolitains** qui bénéficient d'un des 4 dispositifs existants :

- **Transport en véhicule adapté,**
- **Accompagnateur,**
- **Pass TCL,**
- **Allocation kilométrique.**

L'objectif est de favoriser l'**inclusion des élèves** tout au long de leur scolarité, de la maternelle aux études supérieures.



ULIS Collège
Jean Mermoz



Lutte contre la précarité menstruelle

La Métropole de Lyon se mobilise **pour lutter contre la précarité menstruelle**, un sujet encore trop tabou qui touche de nombreuses jeunes filles. C'est une cause significative d'absentéisme affectant près de 130 000 collégiennes et lycéennes chaque année.

POUR LA RENTRÉE 2024, LA MÉTROPOLE DE LYON A INSTALLÉ DANS L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS DU TERRITOIRE **des distributeurs.**

Ils permettent un accès facilité aux protections menstruelles gratuites afin que chaque collégienne puisse vivre ses règles de la façon la plus sereine possible.



Accompagnement numérique des collégiennes et collégiens et de leurs parents

Pour lutter contre la fracture numérique, **les acteurs sociaux du territoire sont aidés dans l'accompagnement des élèves et de leurs parents** : demandes de bourses, inscriptions, suivis scolaires...

L'objectif est de **faciliter la réalisation des démarches liées à la scolarité.**

Dans cette même optique, d'autres projets ont été concrétisés :

- subvention de l'association Emmaüs Connect pour le don d'ordinateurs reconditionnés aux élèves les plus précaires des collèges en Cités Éducatives,
- subvention de structures de l'action sociale pour accompagner les familles aux usages numériques à hauteur de 124 000 € en 2024 et 2025.



Création : J'articule @ Erasme, JB, Bolvin, J, Cuenin, A, Mercy, T, Fournier, BBC Associés, Freepik
Communication Métropole de Lyon

Métropole de Lyon

20 rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
04 78 63 40 40

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

grandlyon.com



- **Portail des actions éducatives**
actionsecocitoyennes.laclassed.com
- **Espace Numérique de Travail des collèges de la Métropole de Lyon**
laclassed.com
- **Annuaire des collèges**
grandlyon.com/services/colleges
- grandlyon.com/metropole/colleges

POUR TOUTE QUESTION

education@grandlyon.com



LA MÉTROPOLE DE LYON, C'EST :

70 410
collégiennes
et collégiens

82
collèges publics

(32 % À LYON 68 % HORS DE LYON)
POUR 47 438 ÉLÈVES

38
collèges privés
sous contrat

(50 % À LYON ET 50 % HORS DE LYON)
POUR 22 972 ÉLÈVES.